

D'où vient le concept de « liberté »?

✖ Notre réponse du 25/07/2017

Le concept de liberté est une question courante en philosophie. Elle n'en demeure pas moins difficile et vaste. C'est pourquoi, je vous propose tout d'abord de lire un extrait d'un article de Paul RICŒUR, notamment son introduction, sur la « LIBERTÉ », dans l'Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 25 juillet 2017. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/liberte/>

« La question de la liberté peut être abordée à trois niveaux différents, dont chacun fait appel à un type propre de discours.

A un premier niveau, celui du langage ordinaire, « libre » est un adjectif qui caractérise certaines actions humaines présentant des traits remarquables : ce sont des actions intentionnelles ou faites dans une certaine intention ; on les explique par des motifs, en donnant à ce mot le sens de « raison d'agir » plutôt que celui de « cause » ; on les assigne à un agent responsable, etc. Dire qu'une action est « libre », c'est donc prescrire de la placer dans la catégorie des actions qui présentent ces traits remarquables et, du même coup, exclure qu'on la place dans la catégorie des actions présentant des traits contraires, par exemple qu'elles soient faites par contrainte. L'expression « libre » fait alors partie d'un univers du discours où l'on rencontre des mots tels que : « projet », « motif », « décision », « raison d'agir », « auteur responsable », etc. ; définir le mot « libre », c'est ainsi le relier à tout ce réseau de notions où chacune renvoie à toutes les autres.

À un deuxième niveau, celui de la réflexion morale et

politique, la liberté n'est plus seulement un caractère qui distingue certaines actions d'autres actions connues pour non libres : le mot désigne une tâche, une exigence, une valeur, bref quelque chose qui doit être et qui n'est pas encore ; réfléchir sur la liberté, c'est réfléchir sur les conditions de sa réalisation dans la vie humaine, dans l'histoire, au plan des institutions.

C'est dans une autre sorte de discours philosophique que la question de la valeur de liberté peut être articulée ; ce discours ne consiste plus à décrire la classe des actions tenues pour libres par le langage ordinaire ; il prescrit le chemin même de la libération. Dès lors le mot même de « liberté » figure et fonctionne dans un réseau différent du précédent ; on y rencontre des expressions telles que : « norme », « loi », « institution », « pouvoir politique », etc. Replacé dans ce nouveau contexte, le mot « liberté » se rencontre volontiers au pluriel : on parlera des « libertés » : civiles, politiques, économiques, sociales. Par ces libertés on entendra moins le pouvoir de faire ou de ne pas faire – comme c'est le cas dans le premier discours – qu'un certain nombre de droits de faire, qui n'existent que s'ils sont reconnus

par les autres et instaurés dans des institutions de caractère économique, social, politique.

À un troisième niveau, celui de la philosophie fondamentale, le discours sur la liberté procède d'une question : comment la réalité dans son ensemble doit-elle être constituée pour qu'il y ait dans son sein quelque chose comme la liberté ? Cette question unique peut être formulée d'une manière double, si on la rapproche des deux précédentes investigations : qu'est-ce que la réalité pour que l'homme y soit un agent, c'est-à-dire l'auteur

de ses actes, tel que le premier discours l'aura décrit ?

Et qu'est-ce que la réalité pour que soit possible une entreprise morale et politique de libération, telle que le second discours l'aura prescrite ? Cette question – simple ou

double – est, au sens propre du mot, une question ontologique, c'est-à-dire une question sur l'être de la liberté. Elle place le mot « liberté » dans un autre champ de notions, où l'on rencontre des expressions telles que « causalité », « nécessité », « déterminisme », « contingence », « possibilité », etc., qui toutes concernent des modes d'être. Placer la liberté parmi des modes d'être, voilà la tâche de ce troisième discours. » [...]

Le Dictionnaire culturel en langue française (Alain Rey, dir), ed Le Robert, 2005 consacre une entrée de 4 pages à ce terme, je vous copie le paragraphe sur l'origine du concept :

L'origine du concept est juridique et politique, non métaphysique. L'homme libre dans la cité antique, c'est celui qui n'est pas esclave. En grec eleutheros s'oppose à doulos comme, en latin, liber est opposé à servus. S'il existe des incertitudes sur la communauté de racine indo-européenne entre eleuthros et liber, il n'y en a pas sur un plan sémantique. C'est son statut qui définit l'homme libre ; il le détient par la souche dont il est issu. Ainsi, le mot latin liberi désigne les enfants non point en fonction de leur âge mais en considération de leur condition sociale : le fait d'être né d'une mère « libre ».

Par ailleurs, à Athènes comme à Rome, la liberté a immédiatement une double portée, individuelle et collective. Il n'y a d'homme libre que dans une société libre...

Je vous propose aussi des références d'ouvrages qui pourront vous aider à développer ce concept :

[Qu'est-ce que la liberté ?](#)

Robert Misrahi A. Colin

Niveau 2 – Philo, psycho, religions **17.022 MIS**

[Histoire de la philosophie politique. Tome 1, La liberté des anciens](#)

Alain Renaut Calmann-Lévy 1999

La philosophie politique dans l'Antiquité et dans les traditions juive, chrétienne et musulmane.

Niveau 2 – Droit, économie, sc. Sociales **320(091) HIS**

Cordialement,

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque Publique d'Information